

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

EN DATE DU 28 JANVIER 2025

Le mardi 28 janvier 2024 à 12H30 heures, les membres de l'AFTPM dont l'adresse est au 39 rue Marbeuf, 75008 Paris, se sont réunis au restaurant « Au Petit Riche », 25 Rue Le Peletier, 75009 Paris, conformément aux statuts.

L'assemblée est présidée par M. Éric Charbonnier en sa qualité de Président.

Le président constate que l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise (13 présents et 6 pouvoirs).

ENVIRONNEMENT

L'année 2024 a été marquée par un environnement incertain mais surtout par une prédominance de certains produits sur notre marché. Outre la collecte très positive des ETF en général, les marchés de taux ont surtout été dominés par les produits à maturité. En ce qui concerne le marché du non-côté, le *Private Equity* subit un net ralentissement alors que la *Private Debt* continue de progresser. L'immobilier est sinistré depuis plusieurs années et l'Infrastructure reste en collecte faible.

COMPTE RENDU D'ACTIVITE 2024 DU BUREAU

1. Réunions du Bureau :

Au cours de la période, le bureau s'est réuni plus d'une vingtaine de fois. Ces réunions ont surtout eu pour objet la refonte de documents propres à l'Association ainsi que l'organisation des réunions de formation.

2. Sujets de la période :

Les dossiers qui ont le plus occupé le Bureau sur l'exercice sont :

- Code de déontologie : refonte et adaptation à la suite des recommandations faites par la note de PwC. Le Code Déontologie est une part importante des « actifs » de l'Association et avoir une mise à jour nous paraissait primordial.

- Contrat Type : élaboration avec un avocat d'une Convention type. Avoir un Contrat type rédigé par un avocat est un atout, surtout pour les nouveaux membres. Cela doit ainsi nous permettre d'en attirer plus facilement. En effet, nous pensons que cela peut être un repère, un marqueur pour eux.
- Organisation de 3 événements, deux formations et un *summer drink*.
- Revue et renégociation du contrat d'assurance en Responsabilité Civile avec BDJ. L'accès à d'autres RC nous a permis de revenir à BDJ et de revoir certains plafonds. Ainsi et à titre d'exemple, la dernière proposition reçue par BDJ divise par deux la cotisation pour un CA annuel de 200.000 euros.

3. Événements Organisés :

Le bureau a organisé trois réunions pour les membres de l'association :

- Formation Déontologie : le cabinet de conseil Opadéo nous a présenté sa vision de la déontologie adaptée à notre métier de TPM. Cela permet de faire quelques rappels quant aux limites de notre métier et aux risques encourus s'ils ne sont pas respectés.
- Etude Institutionnelle de l'Af2i : l'Af2i nous a présenté la synthèse de son étude, par ailleurs payante pour les non-membres, qui analyse les principales tendances d'investissement des institutionnels français.
- *Summer drink* : Outre les formations d'intérêt professionnel, l'organisation d'un *summer drink* permet aux membres et aux partenaires de sociabiliser, de partager un peu plus que normal.

4. Communication et Relations Extérieures :

La communication avec les membres et les partenaires de l'AFTPM a été maintenue à travers nos réunions trimestrielles.

5. Finances :

Les finances de l'association ont baissé en raison d'importantes dépenses engagées en 2024. Outre du solde de l'étude PWC, la création du Contrat type a généré des coûts d'avocat.

Au 31 décembre 2024 le solde bancaire de l'association était de 57.785,35 euros dont 50.000 euros placés en Compte à Terme. Le total des revenus pour l'année a été de 6.375 euros pour un total des dépenses de 18 867,99 euros.

6. Nouveau membres :

L'Association a accueilli un nouveau membre en 2024 : Nathalie Renson, société THEIA Partners et Markets.

7. Prochaines Missions :

En conclusion, nous avons identifié plusieurs actions à entreprendre dans les prochains mois sur les sujets suivants :

- Formations, les noms de sociétés mentionnés ont été apportés durant la discussion par les membres et sont des contacts privilégiés :
 - VFM par France assureurs
 - ETF Actifs (Blackrock-BNP PAM-Hugau)
 - Baromètre Institutionnels par Indefi
 - Baromètre du non coté par Conatus
 - Point de situation du marché français par l'AFG
 - Point Macro (Riches-Flores- CIC-C. de Boissieu-Hugau-Aurep)
- Liens avec l'international. Se rapprocher de l'AFG qui est en contact avec les Associations professionnelles des autres pays pour se renseigner auprès de ces dernières et avoir la connaissance d'éventuelles associations de TPM.

VOTES

Quitus Activité : Approuvé à l'unanimité

Quitus compte financiers : Approuvé à l'unanimité

Cotisation 2024 : Approuvé à l'unanimité

Compte tenu de l'environnement le bureau propose le maintien de la cotisation annuelle au niveau exceptionnel de 2024 c'est-à-dire 250 euros.

Election du Conseil d'Administration : Approuvé à l'unanimité

Tous les membres du conseil actuel se représentent Eric Charbonnier, Guillaume de Charry, Frédéric Stouls, Roger Nizard et Frédéric Smith.

Le Conseil d'Administration élit Eric Charbonnier Président et Roger Nizard vice-Président.

Le Conseil d'Administration propose de renouveler le Bureau composé de Eric Charbonnier, Guillaume de Charry, Frédéric Stouls, Roger Nizard, Frédéric Smith.

Nouveau membre du Conseil : Approuvé à l'unanimité

Nathalie Renson a proposé sa candidature pour faire partie du Conseil et du Bureau.

Le Conseil d'Administration décide de transférer le siège de l'Association au 6 rue de la Michodière, 75002 Paris.

Pièces jointes communiquées : Comptes AFTPM, liste de présence

Eric Charbonnier
Président



Compte de Résultats Simplifié 2024		
	Débit	Crédit
Revenus		
Cotisations		5 875,00
Dts d'entrée		500,00
Total Revenus		6 375,00
Charges		
Events	590,00	
IT	1 535,21	
Frais bancaires	302,78	
Divers	16 440,00	
Total Charges	18 867,99	
Resultat		- 12 492,99

Solde Bancaire 31/12/2023 **70 278,34**

Solde Bancaire 31/12/2024 **57 785,35**

AG 28 Janvier 2025 Au Petit Riche

Membres Fondateurs	Réponses	13	Pouvols	5
Apex CR / ALFI Partners Investeam	Eric Charbonnier Frederic Smith	Oui Oui	1 1	0 0
Membres Actifs				
Adria Hdg (Synerfi)	Jean-Jacques Joulié	Non	0	1
Allid	Michel Baudrin	Oui	1	0
Blueedge	Roger Nizard	Oui	1	0
BlueLake Advisors	Lauren Moret	Non	0	0
Chioli Alpha management	Pablo Chioldi	Oui	1	0
Eureka	JM Mourette	Oui	1	0
Fin Alpha	David Moos	Oui	1	0
FORTIN VEST	Servane Fortin	Oui	1	0
GP Investments	Gabriel Poloni	Oui	1	0
Hamborg Capital	Franck Hamonlau	Oui	1	0
Hamitcar	Cyrille Albert-Rouillac	Non	0	1
Harmony Global Advisors	Philippe Lousadat	Non	0	0
Isaldol Partners	Bernard Matus	Oui	0	0
LAPALME Partners	Cédric de la Palme	Non	0	1
Oui Link	Veronique Rosier	Non	0	0
Ovondo	Guillaume de Charry	Oui	1	0
SODEVIN	Pierre de Vazelhes	Non	0	1
Statere Conseil	Frederic Strouls	Non	0	1
Thela Partners & Markets	Nathalie Renson	Oui	1	0
Venn Capital	Dimitri Boismare	Oui	0	0
Volva Capital	Clarisse Anger-Jacob	Oui	1	0
Membres d'Honneur				
Alor Conseil	Sandrine Toulouse	Oui	1	0
Equipe des TPH				
Apex CR / ALFI Partners	Guillaume Guérilde			
Apex CR / ALFI Partners	Laurent Faure			
Fin Alpha	Stephen Ferry	Non	0	
Investeam	Philippe Alter			
Investeam	Didier Jug			